



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 04 mai 2020 à 18h00

- Décide d'octroyer les travaux de remplacement des stores du bâtiment scolaire à Proma SA ;
- Décide de maintenir les installations sportives fermées jusqu'au 25 mai 2020 au moins, les directives Covid-19 de l'OFSP n'étant pas claires. Le réseau d'accueil de Bassins (RAB) s'installera dans la salle des installations sportives dès le 11 mai, les écoles reprenant à cette date, sans période de sport (Covid-19) ;
- Décide, après cette grosse vague de pandémie Covid 19, de reprendre une activité normale au sein de l'administration communale dès le 1^{er} juin 2020 ;
- Décide d'exiger une enquête administrative pour la construction, sans autorisation, d'un escalier extérieur à la rue de Ravière 18 ;
- Décide de mandater le bureau BS+R Bernard Schenk pour contrôler une fuite éventuelle sur le chantier du manège.

La Municipalité